

**1/** Je m'engage à maintenir les spécificités du contrat d'apprentissage dans l'artisanat, et je me battraï pour mettre en valeur l'apprentissage qui, pour moi, doit constituer la voie royale d'accès à l'emploi pour notre jeunesse.

**2/** Je suis favorable à l'extension des baisses des charges qui doit constituer l'une des premières réformes structurelles du quinquennat Macron pour redonner du souffle et de la liberté à nos entreprises.

**3/** La VAE est un outil formidable pour reconnaître des compétences professionnelles acquises sur le terrain et qui doivent être reconnues au même titre qu'un diplôme. Je m'engage à soutenir toute réforme allant dans ce sens.

**4/** Le statut de micro-entrepreneur doit pouvoir profiter aux artisans. Je m'engage, par conséquent, à aligner les charges sociales et fiscales des artisans sur celle des micro-sociaux.

**5/** Les travailleurs détachés doivent être soumis aux mêmes obligations et cotisations que les travailleurs français. Je me battraï pour que la directive européenne sur les travailleurs détachés soit renégociée.

**6/** Je m'engage à défiscaliser les bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise, au nom du bon sens, et du redressement économique de notre pays.

**7/** Je m'engage à créer un statut juridique unique afin d'acter la séparation du patrimoine professionnel et personnel, au nom des principes de transparence et d'efficacité économique.

**8/** J'appuierai le remplacement du RSI en caisse de protection des travailleurs indépendants. Je suis favorable à la mise en place d'un système d'assurance pour les travailleurs indépendants en cas de perte d'activité, sur une base volontaire, qui soit adossée à cette caisse de protection.

**9/** Je défendraï toute réforme allant dans le sens d'une sécurisation et d'une simplification du statut du conjoint collaborateur, pleinement consciente que ce statut fait actuellement défaut aux couples d'entrepreneurs.

**10/** L'emploi sera la priorité de mon mandat. J'entends faciliter la vie des entreprises de la circonscription, et plus largement de l'économie française, en votant toutes les mesures libérant les entreprises du poids des charges et des normes, notamment administratives. La France doit redevenir un eldorado de l'investissement, de la recherche et de l'innovation, dans tous les domaines. Je m'engage à soutenir et renforcer l'aide vis-à-vis de l'ensemble des innovations, y compris artisanales.

**11/** La révolution numérique est déjà en marche dans tous les domaines. L'accès au haut débit sur l'ensemble du territoire national sera effectif à l'horizon 2022. Les fractures territoriales actuelles s'estomperont pour laisser place à une culture numérique dominante dans tous nos secteurs d'activité. L'artisanat n'y échappera pas et mon rôle de députée sera d'accompagner et de soutenir nos entreprises artisanales dans leur processus de mutation.

**12/** L'utilité du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat n'est plus à démontrer dans l'accompagnement des entreprises et la formation des apprentis. Je m'engage à protéger ce réseau et à le renforcer pour qu'il puisse jouer tout son rôle d'accompagnement, notamment à l'heure de la mutation numérique des entreprises artisanales.